

ELENGY : VICTOIRE SUR LES SALAIRES !

Après deux mois de discussions infructueuses, la GRÈVE et la REPRISE EN MAIN DE L'OUTIL DE TRAVAIL offrent la victoire aux salariés d'Elengy ! Les agents disent : « Merci à la CGT ».

« Ce qui a été gagné par les grévistes accompagnés par la CGT » :

Salaires :

- Prime mensuelle pendant 3 ans de 150 euros net par mois (1800 €/an), pour les 50 % des agents disposant des plus bas salaires.
- Prime mensuelle pendant 3 ans de 100 euros net par mois (1200 €/an), pour les 50 % des agents disposant des plus hauts salaires.
- À l'issue des 3 ans, cette prime mensuelle sera réintégrée dans le salaire fixe, dès lors qu'un accord de branche permettra cette conversion.
- Un contingent supplémentaire de NR dit de « fin de carrière ».
- Une renégociation de nos primes de participations.

Intéressement :

- Un supplément d'intéressement de 1320 euros brut en 2024 (100 €/mois).
- Un supplément d'intéressement de 660 euros brut en 2025 et 2026 (50 €/mois).

Chez Elengy :

- La CGT a obtenu 60,22 % aux élections CSE.
- Un fort taux de syndicalisation CGT sur les trois terminaux.
- Les agents ont démontré leur capacité à se mobiliser, à faire grève et à reprendre leur outil de travail en main...

Résultats : « Les victoires se succèdent... »

Rejoignez la CGT, vous avez toutes et tous à y gagner !

Contact

Délégué syndical :

Julien GUILLAUD

Tel. 06 11 89 38 07

Mail : julien.guillaud@elengy.fr